



Convocation visite médicale au titre de la commission primaire

Par **lisy**, le **29/08/2016** à **19:53**

Bonjour,

Je viens de me faire retirer mon permis de conduire il y a maintenant 2 mois pour une durée de 6 mois donc jusqu'à fin décembre.

Je viens de recevoir un courrier du préfet intitulé "convocation à visite médicale" avec objet : "vous êtes convoqué à une visite médicale au titre de la commission PRIMAIRE"

Alors déjà première question, qu'est-ce qu'une commission primaire ?

Et deuxième question ai-je besoin de faire une prise de sang ou vont-ils m'en faire une sur place ou pas du tout car voici les pièces que l'ont me demande de fournir :

-questionnaire médical complété et accompagné de vos derniers examens médicaux (la feuille demande simplement si j'ai des antécédents, des traitements en cours, ... très bateau comme question),

- résultats des test psychotechniques

- 2 photos

- 1 photocopie de carte nationale d'identité

- l'avis médical à compléter

- 1 justificatif de domicile

Subirais-je une prise de sang ou autre ? Rien est indiqué à ce sujet ???

Surtout que je pensais que la visite médicale se faisait plus tard au moment où l'on était censé récupérer son permis hors pour mon cas ce n'est pas censé être tout de suite.

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **05/09/2016** à **18:41**

Bonjour,

Pour quel motifs votre permis est suspendu pour 6 mois ?

Qui vous suspendu votre permis ? est-ce le préfet ou est-ce par jugement ?

Merci de répondre avant d'aller plus loin dans mes infos.